

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

DISCOURS

PRONONCÉS A LA

SÉANCE TENUE DANS LA SALLE DE L'AULA

LE SAMEDI 20 JANVIER 1900

POUR LA

DÉLIVRANCE DES PRIX UNIVERSITAIRES



GENÈVE

IMPRIMERIE SCHAUTZ & Cie, GRAND'RUE, 40

—
1900

RAPPORT DU RECTEUR

PAR

M. le Prof. C. SORET

MESDAMES, MESSIEURS,

L'année 1899 a été principalement employée à liquider la succession un peu embrouillée de sa devancière, et à réparer les dégâts causés par l'incendie du 25 décembre 1898. Hélas ! nous sommes loin d'avoir fini. La légende dit bien que le phénix renaissait de ses cendres ; mais elle ne dit pas, et pour cause, que l'opération se fit sans douleur. A côté de la nécessité de reconstruire les locaux incendiés et de les reconstruire sans délai, se présentait celle, non moins urgente et déjà signalée dans notre dernier rapport, de faire de la place, et de donner à la plupart des enseignements une extension devenue indispensable.

Après discussion courtoise autant que passionnée, on s'est décidé, comme vous le savez, à surélever d'un étage le bâtiment de l'Université. Les 1200 mètres carrés ainsi rendus disponibles ont permis d'obtenir, non sans négociations ni péripéties, une distribution nouvelle des divers locaux, distribution à laquelle chacun paraît devoir trouver son compte.

Les travaux entrepris au mois de juin, sous l'habile direction de M. l'architecte Fulpius, sont maintenant à peu près terminés dans l'aile incendiée. L'autre aile sera attaquée dès le mois de février. Ces travaux ont amené quelques perturbations dans l'enseignement. Les cours de droit ont été installés pour toute l'année au Palais Eynard ; les cours de vacances se sont tenus au Conservatoire de musique. Nous devons remercier la Ville de Genève et le Comité du Conservatoire de l'aide obligeante qu'ils nous ont apportée dans ces circonstances difficiles. Pour les autres cours, on s'est arrangé comme on a pu.

Les soucis matériels n'ont pas empêché l'Université de ressentir les pertes qu'elle a subies.

Un décès d'abord, celui de M. le Dr Isaac Mayor. M. Mayor avait enseigné pendant 28 ans l'anatomie humaine et la physio-

logie. Devenu professeur honoraire déjà en 1876, l'âge et la maladie l'avaient de plus en plus séparé des générations actuelles d'étudiants; mais son nom éveillait un bon et vivant souvenir dans l'esprit de ceux, nombreux parmi nous, qui avaient été ses élèves autrefois.

Puis deux démissions dans la Faculté de médecine; celle de M. le prof. Léon Revilliod qui, depuis 24 ans, dirigeait la clinique médicale avec la haute compétence et le dévouement que l'on sait, et à qui, dans une réunion intime, tenue le 24 décembre à l'Hôtel de la Métropole, élèves et collègues sont venus témoigner leur reconnaissance et leur affection; — celle de M. le prof. Johannès Martin qui a quitté la chaire de psychiatrie à laquelle il avait été appelé depuis deux ans et que chacun aurait désiré lui voir occuper plus longtemps.

Dans la marche des Facultés, nous avons à noter les faits suivants :

A la Faculté des sciences, M. Gab. Oltramare est suppléé comme précédemment par M. Cailler pour une partie de ses cours. M. Duparc a été définitivement chargé de la direction du laboratoire de chimie analytique et déchargé de l'enseignement de la géologie et paléontologie, qui a été confié à M. Ch. Sarasin, nommé professeur ordinaire. M. Amé Pictet a été nommé professeur ordinaire de chimie biologique, toxicologie et chimie pharmaceutique. Ces nominations ont entraîné de notables travaux d'aménagement dans les laboratoires de l'école de chimie. MM. Babel, Chavanne, Ed. Claparède, Ackermann, Lendner, Pearce, Goegg, et Pittard ont été admis comme privat-docents.

A la Faculté des lettres et des sciences sociales, M. Nicole, malade au semestre d'été, a été partiellement suppléé par M. de Saussure. M. Ch. Seitz a été nommé professeur ordinaire d'histoire ancienne et d'histoire contemporaine; M. Ed. Naville professeur extraordinaire d'archéologie; M. Eug. de Girard professeur extraordinaire de systèmes sociaux. La chaire de M. Duproix a été complétée par un cours sur les méthodes d'enseignement. Les cours de vacances, réduits cette année à une seule série du 19 juillet au 26 août, ont réuni 195 participants dont 73 dames.

A la Faculté de droit, M. Borgeaud a obtenu un congé pour les deux premiers mois du présent semestre. M. Hugo de Claparède a été admis comme privat-docent. La Faculté a eu à déplorer la mort d'un de ses privat-docents, M. le Dr F. Wiede, décédé à Eisenach le 29 septembre.

A la Faculté de médecine, MM. Brun et Vincent sont suppléés comme l'année dernière, le premier par M. Chodat, le second par M. E. de Marignac. M. Alfred Vaucher a obtenu un congé

pour raison de santé et est suppléé par M. Alcide Jentzer. M. Rodolphe Weber a été nommé professeur de psychiatrie, et M. L. Bard professeur de clinique médicale. Les policliniques médicale, chirurgicale et obstétricale ont été séparées des cliniques correspondantes et érigées en chaires ordinaires distinctes, qui ont été confiées respectivement à MM. Alb. Mayor, Aug. Reverdin et Alcide Jentzer. MM. Battelli et Maillart se sont inscrits comme privat-docents. — Des réparations importantes ont été faites à la Maternité; un nouveau bâtiment a été aménagé en vue du service des policliniques.

A la Faculté de Théologie enfin, l'enseignement de M. Montel a été augmenté d'un cours de langue et littérature arabes.

Au milieu de cette sèche énumération des changements survenus en 1899, une courte halte nous sera permise pour souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues, aussi bien à ceux que depuis longtemps nous avons l'occasion de connaître et d'apprécier, qu'à ceux, qui, précédés d'une réputation méritée, viennent à peine de prendre place dans notre monde genevois.

La fréquentation de notre Université a repris sa marche ascendante; nous avons pour ce semestre 773 étudiants réguliers, soit 29 de plus que l'hiver dernier; le nombre total des personnes inscrites est de 1053, contre 948 en 1899 et 1025 en 1898.

Pour les examens de grade, nous trouvons (136) diplômes délivrés, contre (120) en 1898. Ce sont : en sciences, 31 baccalauréats, 9 diplômes de chimistes, 15 doctorats; en lettres, 11 baccalauréats et 8 licences; en droit, 10 licences et 3 doctorats; en théologie, 7 baccalauréats; en médecine, 20 baccalauréats, 3 diplômes de pharmacien, et 19 doctorats.

Quelques mots maintenant de nos relations extérieures et des manifestations diverses auxquelles nous avons été appelés à prendre part. Hommages aux vivants d'abord : L'Université de Genève a décerné deux diplômes de docteur *honoris causa* : l'un ès-sciences, à M. Casimir de Candolle, l'autre en théologie, à M. le prof. Eug. Ladame, de Neuchâtel. Hommages aussi à ceux qui ne sont plus : L'Université s'est associée à l'inauguration du buste de Carl Vogt, et le 5 juin à celle du buste de François-Jules Pictet. Hommage enfin, cordial et sympathique, à une vieille et fidèle compagne de route, la Société de Belles-Lettres, qui célébrait le 10 juin le 75^{me} anniversaire de sa fondation.

Le rapport du recteur serait bien incomplet s'il ne signalait les dons de livres et d'instruments faits au laboratoire de physique par M. Ch. Rigaud, par M. Ed. Sarasin et par M. L. de la Rive, et s'il ne rappelait les bienfaits de la Société

académique. Celle-ci a octroyé des subsides aux laboratoires de psychologie expérimentale, de botanique systématique, de minéralogie, à la Bibliothèque de Théologie et à celle de la Faculté des Lettres.

Elle a subventionné aussi le Comité de patronage des étudiants étrangers à Genève, institution due en grande partie à l'initiative de M. le prof. B. Bouvier, et nouvellement créée pour répondre à des besoins auxquels l'Université officielle ne pouvait guère donner satisfaction. Ce comité, présidé par M. le prof. Chodat, a pu se constituer grâce à l'obligeant concours de quelques professeurs et de plusieurs personnes prises en dehors de l'Université. Parmi celles-ci, nous devons citer, avec une reconnaissance particulière, M. Edouard Revaclier, qui a bien voulu se charger des fonctions de secrétaire général.

Rappelons enfin qu'une loi récemment votée a institué une Caisse de Prévoyance des professeurs de l'Université. Cette institution, désirée depuis longtemps, a reçu du Grand Conseil une dotation annuelle qui lui permettra de remplir son but, en attendant le moment où, si les espérances de nos actuaire se réalisent, son fonctionnement normal sera établi.

C'est donc, Mesdames et Messieurs, par des remerciements que nous devons terminer notre rapport ; et c'est pour le recteur une situation infiniment agréable que d'avoir à constater à la fois la marche satisfaisante de l'Université, et l'appui constant qu'elle trouve dans la sollicitude des autorités aussi bien que dans la générosité et le dévouement de nos concitoyens.

Après le Rapport du Recteur, MM. les étudiants chantent un chœur sous la direction de M. O. Barblan.